



Fédération de la Formation Professionnelle

Charte RSE

La présente charte a pour objectif d'engager les adhérents de la FFP et leurs collaborateurs dans une démarche RSE appliquée à leur activité de formation professionnelle. Elle décline les principes de développement durable dans les volets suivants : sociétal, économique, environnemental ainsi que dans le mode de gouvernance.

1- SOCIÉTAL :

- ◆ Développer la **FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE**
- ◆ Assurer la sécurité de l'**EMPLOI** et des **PARCOURS PROFESSIONNELS**
- ◆ Intégrer la dimension de la **QUALITE** de la vie au travail
- ◆ Promouvoir la **DIVERSITE** et l'**EGALITE** des chances
- ◆ Favoriser l'**ACCES A LA FORMATION**

2- ECONOMIQUE :

- ◆ Assurer la **PERENNITE DE L'ORGANISME DE FORMATION** et réaliser les investissements nécessaires
- ◆ Mener des programmes de **RECHERCHE, DEVELOPPEMENT, INNOVATION**
- ◆ Intégrer la **DIMENSION TERRITORIALE** dans le développement de son activité (recrutement, politique d'achats, partenariats...)
- ◆ Maintenir durablement la **COMPETENCE** des collaborateurs

3- ENVIRONNEMENTAL :

- ◆ Promouvoir les pratiques **ECO-CITOYENNES** visant à :
 - Economiser et préserver les **RESSOURCES** (eau, énergie, papier),
 - Favoriser les modes de transports les plus respectueux de l'**ENVIRONNEMENT**,
 - REDUIRE** et **RECYCLER** les déchets,
- ◆ Favoriser la **DEMATERIALISATION**

4- GOUVERNANCE :

- ◆ Promouvoir en interne les enjeux du **DEVELOPPEMENT DURABLE**
- ◆ **IDENTIFIER, ANTICIPER, GERER** les risques (financiers, fiscaux, sociaux, environnementaux, de sécurité, etc...)
- ◆ Sensibiliser ses **PARTENAIRES** au développement durable
- ◆ Privilégier des relations **CONSTRUCTIVES, LOYALES ET PARTICIPATIVES** avec ses parties prenantes (salariés, clients, fournisseurs et co-traitants, actionnaires...)

En signant cette charte qu'ils souhaitent réaliste, de proximité, adaptée à toutes tailles de structure, les adhérents de la FFP témoignent de leur engagement éthique et apportent leur contribution aux enjeux du développement durable.

Fait à Paris, le 28/6/15

Organisme Représenté par : APC
Siège : 49 Avenue Franklin Roosevelt
17210 Avon
Qualité : 01 60 72 81 21 - Fax : 01 60 72 81 50
Siren : 442 433 744

Le Président de la FFP
Jean WEMAERE